

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres de la Fédération Québécoise des Municipalités tenue au Centre des congrès, Québec, le 27 septembre 2008.

RÉSOLUTION AGA-27-09-2008/06
Occuper le territoire :
une dynamique de concertation

ATTENDU QUE l'édition 2008 du congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités avait pour thème *Occuper le territoire : une dynamique de concertation*;

ATTENDU QUE, lors de ce congrès, la Fédération Québécoise des Municipalités a tenu un forum portant sur ce thème, auquel ont assisté des centaines de participants et des intervenants provenant d'horizons divers;

ATTENDU QU'un large consensus s'est dégagé quant à l'importance de revoir les façons de faire afin de permettre aux collectivités de prendre en charge leur propre développement;

ATTENDU QUE cela nécessitera un changement de culture majeur non seulement dans nos milieux mais en matière d'action gouvernementale;

ATTENDU QUE l'assemblée générale de la Fédération Québécoise des Municipalités avait adopté, en 2007, une résolution demandant l'adoption d'une véritable politique d'occupation dynamique du territoire;

ATTENDU QUE la Fédération Québécoise des Municipalités a transmis au gouvernement et a rendu public, en février 2008, une proposition de politique d'occupation dynamique du territoire;

ATTENDU QUE cette proposition de politique s'appuie sur une approche territoriale du développement et propose des changements importants en matière de gouvernance;


Il est proposé par : M. Pierre Gaudet, Aston Jonction

Et appuyé par : M. Jean-Claude Dumas, Weedon

DE RÉITÉRER la demande de la Fédération Québécoise des Municipalités concernant l'adoption d'une véritable politique d'occupation dynamique du territoire, s'appuyant sur la mise en place de projets de territoire développés par nos communautés.

Adoptée à l'unanimité

Copie vidimée de la résolution n° AGA-27-09-2008/06 adoptée par l'assemblée générale annuelle des membres de la Fédération Québécoise des Municipalités le 27 septembre 2008.


ANN BOURGET
Directrice générale et
Secrétaire de la corporation

20 octobre 2008
Date